

AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3
Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh

Voie navigable :

Aff

Titre :

Mouillage pour la saison de navigation 2022

Avis n° :

2022

BNB-B

009

du :

04/04/2022

Secteur (bief) :

AFF

Fait(s) à signaler :

Considérant les relevés bathymétriques réalisés par le service navigation;

Considérant la présence d'atterrissements ponctuels dans le chenal de navigation limitant le mouillage ne permettant pas de garantir le mouillage théorique;

Les usagers sont informés que la restriction de mouillage, sur l'AFF est de 1,05m.

Cette mesure sera applicable à compter du 8 avril 2022 (ou ultérieurement selon reports partiels de navigation pour certains biefs) et jusqu'à la fin de la saison de navigation 2022.

Avis émis par :

Subdivision Blavet, canal de Nantes à Brest

